

Institut LUDI – Cellule Science et Société

# Appel à projets Science pour tous

■ Document de cadrage – vague 2

---

## Sommaire

1. Contexte.....	3
2. Objectif .....	3
3. Conditions d'éligibilité .....	3
4. Financement .....	3
5. Critères de sélection.....	4
6. Processus de sélection.....	4
7. Engagement du porteur.....	4
8. Dotations des lauréats.....	5
9. Modalité de dépôt des candidatures .....	5
10. Calendrier .....	5

## 1. Contexte

Afin de mieux répondre aux défis sociétaux, La Rochelle Université (LRUniv) a lancé un processus de transformation au cours des 7 dernières années qui lui a permis de fédérer ses laboratoires et ses programmes de master et de doctorat au sein d'un Institut Littoral Urbain Durable Intelligent (LUDI). Ce processus de spécialisation a été renforcé grâce au rôle de chef de file de LRUniv dans EU-CONEXUS, une université européenne qui rassemble 9 institutions sur des thématiques communes.

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2022, LRUniv déploie « ExcelLR », un projet construit en partenariat avec le CNRS, l'IRD, et l'IFREMER et financé dans le cadre du Plan d'Investissement d'Avenir n°4 (2022-2032). D'une durée de 10 ans, ExcelLR a pour but de consolider le nouveau modèle de l'Université à travers 4 axes clés :

1. Renforcer la spécialisation dans la recherche
2. Stimuler l'attractivité en développant des cursus spécialisés
3. Augmenter l'impact sociétal et ancrer l'Université dans son territoire
4. Concevoir de nouveaux outils de suivi de la stratégie de l'Université

Cet appel à projets Science pour tous s'inscrit dans les actions de l'axe 3 mis en œuvre par la cellule Science et Société, en lien avec l'axe 1.

## 2. Objectif

L'objectif de cet appel à projets (AAP) est de **développer et promouvoir les échanges entre la science, la communauté scientifique et la société** dans une optique de diffusion des savoirs et de culture scientifique et/ou d'implication des citoyen·nes dans des programmes de recherche pour une appropriation commune des enjeux liés au développement durable en zone littorale.

## 3. Conditions d'éligibilité

Les projets devront répondre aux critères d'éligibilité suivants :

- > être portés par un **laboratoire de La Rochelle Université** ;
- > **concerner la recherche menée à La Rochelle Université**, dans un ou plusieurs laboratoires de l'établissement ;
- > proposer une ou des actions relevant de la **culture scientifique**, au sens d'actions de partage, de vulgarisation, de médiation, de promotion qui concernent la science, les connaissances et les résultats scientifiques, les activités scientifiques, les métiers de la science et de la recherche ainsi que les **actions de sciences participatives** et de **co-construction des savoirs** entre chercheur·euses et société civile.

## 4. Financement

- > Le financement demandé devra être compris **entre 4 000 € et 35 000 € TTC** . Un à quatre projets seront sélectionnés pour une enveloppe totale de 35 000 € TTC.
- > Les dépenses du projet devront nécessairement être réalisées avant **fin novembre 2026**.
- > Pour les laboratoires :
  - sont éligibles à la subvention tous les frais, tant en investissement qu'en fonctionnement, liés au projet, hors frais de personnel ;
  - la gestion administrative et financière des dépenses s'opèrera par le service gestionnaire du CRB10/ExcelLR/Axe3.

## 5. Critères de sélection

Les dossiers seront évalués selon les critères suivants :

- > Intégration aux **6 thématiques prioritaires** validées par le comité scientifique du projet ExcelLR :
  1. L'Eau dans les environnements/espaces littoraux : ressource et qualité
  2. Transition agroécologique et alimentaire dans les territoires littoraux
  3. Numérique pour les transitions des espaces littoraux
  4. Ingénierie des infrastructures côtières
  5. Adaptation des territoires littoraux au changement climatique (habitabilité, gouvernance, conflictualité)
  6. Trajectoires et compréhension à long terme des espaces littoraux
- > Intérêt du projet dans une démarche de **dialogue entre science, communauté scientifique et société** ;
- > **Ambition/envergure du projet**, notamment en termes d'impact prévisionnel sur son public cible et/ou le territoire ;
- > **Clarté des objectifs et des actions** du projet ;
- > **Adéquation moyens/impact** social (notamment sociétal) ;
- > **Implication et soutien de chercheur·euses** de La Rochelle Université ;
- > Partenariat avec un **diffuseur/média** et/ou une structure de diffusion scientifique/diffusion des savoirs ;
- > Dimensions **éco-responsable** et **inclusive** du projet
- > Dimension source ouverte du projet : répliquabilité et partage des savoirs.

## 6. Processus de sélection

Les projets seront d'abord expertisés par un **comité d'évaluation** composé d'experts en culture/diffusion scientifique/science participative de LRUniv et de nos partenaires dont le CNRS, l'IRD, l'Ifremer, et des structures locales de diffusion scientifique. La composition du comité d'évaluation veillera à éviter tout conflit d'intérêt avec les porteurs de projets.

Sur la base des rapports d'experts, le **comité scientifique** d'ExcelLR sélectionnera les lauréats et arbitrera les financements alloués.

## 7. Engagement du porteur

Le lauréat s'engage à :

- > Identifier une personne référente au sein de son entité qui sera le contact de la cellule Science et Société pour la gestion du projet et qui sera la garante du bon déroulement de l'action (calendrier, budget, etc.) ;
- > Se faire accompagner par la cellule Science et Société pour la mise en œuvre de son projet, notamment sur les aspects de médiation et de diffusion ;
- > Etablir avec la cellule Science et Société un plan/programme de suivi (opérationnel et financier) ;
- > Afficher sur les différents supports :
  - la référence du projet qui finance cette action « **ANR-21-EXES-0010** »



- la mention de **France 2030**
- le **logo** de France 2030  
*Exemple « Ce travail a bénéficié d'une aide de l'État gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre du Plan France 2030, portant la référence ANR-21-EXES-0010 ».*
- > Se rendre disponible pour présenter son projet et ces résultats dans le cadre d'instances ou d'évènements visant à communiquer sur ExcellLR ;
- > Dotations des lauréats ;
- > Un financement de 4 à 35 000 € TTC pour des frais permettant la mise en œuvre du projet ;
- > Un accompagnement du projet par la cellule Science et Société, notamment dans la réalisation média et la diffusion du projet ;
- > Une mise à disposition des espaces et des ressources du [common lab](#) de manière prioritaire.

## 8. Modalité de dépôt des candidatures

Le formulaire de candidature ci-joint doit être complété par le porteur et signé par la direction du laboratoire le cas échéant. Les dossiers (formulaire de candidature + budget) devront être envoyés au plus tard le 26 mai 2025 à minuit à l'adresse [excellr.science-societe@univ-lr.fr](mailto:excellr.science-societe@univ-lr.fr).

## 9. Calendrier

- > Lancement de l'appel à candidatures : 31 mars 2025
- > Date limite de dépôt des projets : 30 mai 2025 – minuit
- > Instruction, évaluation des projets et publication des résultats : juin-juillet 2025
- > Conventionnement et 1<sup>er</sup> versement le cas échéant : août 2025
- > Date de fin des dépenses pour les projets : novembre 2026

**Les porteurs de projets sont encouragés à contacter la cellule Science et Société dès la genèse du projet afin de bénéficier d'un accompagnement en amont du dépôt, notamment sur l'identification de scientifiques et/ou de potentiels partenaires diffuseur/média.**

Contact : Caroline Dalsheimer, chargée de projets Science et Société, médiation scientifique – stagiaire

[caroline.dalsheimer@univ-lr.fr](mailto:caroline.dalsheimer@univ-lr.fr) 07 85 56 76 54

Le projet ExcellR – Excellences sous toutes ses formes – a bénéficié d'une aide de l'État gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre du **Plan France 2030**, portant la référence **ANR-21-EXES-0010**



### Partenaires scientifiques du projet ExcellR



### Partenaires publics du projet ExcellR





**La Rochelle Université**

Cellule Science et Société

comm'on lab

2 Place Bernard Moitessier

17 000 La Rochelle

[univ-larochelle.fr](http://univ-larochelle.fr)